**LETTRE MODELE 1**

A PERSONALISER AFIN QUE LES OPPOSITIONS AIENT PLUS DE POIDS

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

RECOMMANDEE

Service des Travaux

Le château

 1095 Lutry

Ville , le 202

Concerne : Opposition à la demande d’abattage du tilleul situé sur la parcelle no 5895 à la route de Corsy, 1093 La Conversion,

Consultation publique du 14 décembre au 12 janvier.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je dépose une opposition contre la demande d’abattage du tilleul situé sur la parcelle no 5895 à la route de Corsy, 1093 La Conversion déposée par IMMOSOL SA au Mont sur Lausanne.

Mon opposition est motivée par le fait que ce magnifique tilleul figure à l’inventaire du plan de classement des arbres sous chiffre 216. La requête indique qu’il serait compensé par un arbre de 5 mètres ce qui nécessiterait plus de 100 ans pour compenser la perte de ce tilleul centenaire.

En tant qu’opposant, je demande que le tilleul plus que centenaire protégé no 216, sur la parcelle 5895 à Corsy, ne puisse en aucune façon être abattu. De grande valeur patrimoniale et environnementale, il doit être protégé durablement, d’autant plus que selon les nouvelles dispositions de la loi (LPrPNP), qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023, il sera classé remarquable et ne pourra être menacé, ce dont vous avez déjà connaissance.

Je vous prie de bien vouloir me répondre de manière individuelle et précise à mes arguments

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CC : Association les amis de Corsy

**LETTRE MODELE 2**

A PERSONALISER AFIN QUE LES OPPOSITIONS AIENT PLUS DE POIDS

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

RECOMMANDEE

Service des Travaux

Le château

 1095 Lutry

Ville , le 2023

**Concerne :** Opposition à la demande d’abattage du tilleul situé sur la parcelle no 5895 à la route de Corsy, 1093 La Conversion, Consultation publique du 14 décembre au 12 janvier.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je dépose une opposition contre la demande d’abattage du tilleul situé sur la parcelle no 5895 à la route de Corsy, 1093 La Conversion déposée par IMMOSOL SA au Mont sur Lausanne.

Mon opposition est motivée par le fait que ce magnifique tilleul figure à l’inventaire du plan de classement des arbres sous chiffre 216 et qu’il faudrait plus de 100 ans pour compenser la perte de ce tilleul centenaire.

En tant qu’opposant, je demande que le tilleul plus que centenaire, sur la parcelle 5895 à Corsy, ne puisse en aucune façon être abattu car il est de grande valeur environnementale et a sa place au milieu du hameau préservé de Corsy.

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ce qui précède en espérant que vous serez sensible à la sauvegarde du tilleul de Corsy.

Avec mes salutations les meilleures

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CC : Association les amis de Corsy